son intelligence. Pour assouvir ses tendances perverses, il prenait prétexte de remèdes à appliquer, de soins médicaux, se comportant à la manière d'un guérisseur.

Un esprit de recherche à la fois malsain et naïf le poussait à étudier les effets du péché et les limites de l'action du diable au cours d'« expériences » (pp. 7 et 22) dangereuses qui furent souvent à l'origine de ses fautes.

Il explique ainsi ses fautes. Mes « péchés ont une triple source, origine et principe : en premier lieu, la faiblesse et la fragilité de ma nature corrompue ; les illusions du démon propres à me tromper et à égarer mon esprit ; enfin ma manière d'entendre les choses qui m'a entraîné en plusieurs choses, dignes de blâme et de répréhension. » (p. 2). A l'époque de cette confession, il a conscience de son manque de contrôle, de la fausseté de son jugement et de ses perversions instinctives. Il arrive au seuil du sacrilège dans le but de guérir certains possédés. Il va d'un extrême à l'autre, mêlant les suggestions et les ordres qui devaient conduire aux pires fautes et aux soi-disant moyens de se défendre contre elles.

La question d'argent tient une place importante dans la vie de ce prêtre. Il se dépeint comme « gagnant beaucoup d'argent » (p. 6) à Paris avant de fonder l'œuvre qui est la cause de ses malheurs. Il achète un château et y dépense une somme considérable. L'obsession de l'argent le conduit à une escroquerie qui lui vaut une condamnation à trois ans de prison. L'enquête a révélé qu'il tirait parti de certaines révélations de l'au-delà pour exploiter des âmes crédules. Il se faisait donner de l'argent par les uns pour se procurer le plaisir de le distribuer aux autres.

La confession proprement dite est rédigée avec une extrême humilité et un vif désir de pardon. Il énumère comme s'il voulait les distinguer ses « erreurs, illusions, fautes, péchés et égarements » (p. 8). Son orgueil apparaît néanmoins dans le récit d'une entrevue avec Jules Favre.

Puis viennent de façon inattendue des « jugements solennels » contre « les cornus du sacerdoce » prononcés par le seul Boullan. Ces cornus sont accusés d'agir à Rome pour amener les juges ecclésiastiques à le condamner ainsi que l'ex-religieuse Adèle Chevalier. Ils seront condamnés aux peines de l'enfer, éternelles ou à temps, et à l'emprisonnement dans la tour de Babel (sic), à payer aussi toutes les dettes ! Le prêtre qui a instruit son affaire est un de ses principaux ennemis. Ces « jugements » rappellent les écrits analogues des persécutés classiques. Ils traduisent l'orgueil et la méfiance agressive de leur auteur.

Boullan est un réformateur religieux, paranoïaque typique ;